PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Madame Élizabeth Charest, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun :

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027 ;

QUE le conseil municipal tiendra ses séances du conseil au 268 rue Principale dans la salle du conseil à 19h30 ;

QUE les jours de chacune des séances ordinaires soient fixés comme suit :

Lundi 11 janvier 2027	Lundi 3 mai 2027	Mardi 7 septembre 2027
Lundi 1er février 2027	Lundi 7 juin 2027	Lundi 4 octobre 2027
Lundi 1er mars 2027	Lundi 5 juillet 2027	Lundi 1er novembre 2027
Mardi 5 avril 2027	Lundi 16 août 2027	Lundi 6 décembre 2027

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN ce 3e jour de novembre 2026

Élizabeth Charest
Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, **ÉLIZABETH CHAREST**, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché conformément à la Loi en affichant entre 9h et 17h le 3e jour de novembre 2026 et mis sur le site internet à pareil date.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3e jour de novembre 2026

Élizabeth Charest
Directrice générale et greffière-trésorière

314 rue Principale, N.D.S.C d'Issoudun, QC, G0S 1L0
418-728-2006
www.issoudun.qc.ca | dg@issoudun.qc.ca